

Mandat de procuration pour l'Assemblée Générale 2017

IMPORTANT : Seuls les membres peuvent porter procurations d'autres membres.
Selon les statuts, un membre pourra bénéficier d'un maximum de 5 mandats de procuration

Par la présente, je soussigné(e) :

M/Mme :

Adresse :

Déclare donner procuration pour me représenter lors de l'Assemblée Générale qui se déroulera le 25 février 2017 à :

M/Mme :

un membre du Conseil d'administration

Fait à :le :Signature :